

DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès


CONSEIL DEPARTEMENTAL
ET MUNICIPAL
BUREAU EXECUTIF
DEUXIEME VICE PRESIDENCE

APPEL A LA POPULATION

Il m'a été donné de constater, non sans regret, que certains citoyens de notre ville ont pris la fâcheuse habitude de détruire les arbres plantés le long des artères de notre Commune.

J'en appelle à la conscience collective et à l'impérieuse nécessité, pour chaque citoyen, de les protéger et les entretenir.

Je rappelle que ces arbres relèvent du patrimoine commun et il revient à chacun d'entre nous de veiller à leur croissance car ils sont essentiels à la vie.

Je mets en garde tout citoyen qui les détruira.

Ce dernier s'exposera à des poursuites judiciaires et au paiement de fortes amendes.

Fait à Pointe-Noire, le 18 OCT 2022

La Présidente du Bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, Maire de la Ville de Pointe-Noire,



Evelyne TCHICHELLE née MOE-POUATY